

Fiche conseils

L'oxyurose est une maladie parasitaire sans gravité, mais très contagieuse.

Vous pouvez limiter sa transmission en appliquant les mesures suivantes :

- Toute personne en contact rapproché avec la ou le patient.e doit être traitée.
- L'hygiène des mains est capitale : lavez-vous les mains fréquemment (surtout après les selles).
- Coupez vos ongles courts et brossez-les régulièrement.
- Évitez de dormir dans la même literie que celle d'un porteur d'oxyures.
- Lavez les vêtements, le linge (draps...) et les "doudous" pour éviter la réinfection.
- Dépoussiérez votre lieu d'habitation en passant soigneusement l'aspirateur.

Pour en savoir plus sur l'oxyurose, **scannez le QR code.**



Oxyurose (Ameli)
